

## ECOLES MUNICIPALES ARTISTIQUES

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU LUNDI 7 DECEMBRE 2015

**Présents :** Monsieur **Kennedy**, Maire, Monsieur **Tzinmann**, Adjoint au Maire, Monsieur **Posnic**, Directeur adjoint-Culture, Madame **Rossignol**, chef de service des Ecoles Municipales Artistiques, Madame **Guiot**, chef de service adjointe des Ecoles Municipales Artistiques, Madame **Van Maerrem**, Directrice de l'Académie Municipale de Danse, Madame **Marteau**, Directrice adjointe de l'Académie Municipale de Danse, Madame **Milon**, Directrice de l'Ecole d'arts plastiques, Monsieur **Robinson**, Directeur adjoint de l'Ecole d'arts plastiques, Monsieur **Gonzalez**, Directeur du Conservatoire de musique, Monsieur **Papin**, Directeur adjoint du Conservatoire de musique, Madame **Caron-Séclier**, représentante des professeurs (musique), Madame **Falière-Aulnette**, représentante des professeurs (musique), Monsieur **Blazy**, représentant des professeurs (arts plastiques), Madame **Lesenfants** représentante des élèves et parents d'élèves (musique), Madame **Portal**, représentante des élèves et parents d'élèves en danse.

**Excusés :** Madame **Clément**, Directrice Culture- Jeunesse-Sports, Monsieur **Coury**, chargé du développement culturel du conservatoire, Madame **Piazzon**, représentante des professeurs (danse), Madame **Bourrette**, représentante des professeurs (danse), Monsieur **Mesaros**, représentant des professeurs (arts plastiques), Madame **Rohrbach**, Principale du collège A. Chérioux.

Madame Rossignol commence la réunion par une présentation générale chiffrée de l'établissement. Ensuite, différents questionnements émis lors des commissions préalables pourront être abordés puis chaque école reviendra, dans un temps limité, sur les temps forts de l'année 2014-2015 et des projets 2015-2016.

Les EMA sont constitués de 79 agents titulaires ou non de la mairie de Vitry (une équipe administrative et technique de 7 personnes, une équipe de direction de 8 personnes, et une équipe pédagogique de 64 personnes).

Les EMA sont ouverts 70 heures hebdomadaires 6 jours sur 7.

Au 30 novembre, il y avait 1363 inscrits, dont 694 en musique, 374 en danse, 186 en arts plastiques et 109 en pépinière.

1246 élèves habitent la commune et 117 n'habitent pas la commune. Ce qui constitue une moyenne basse pour ce genre d'établissement, soit 9%.

Le budget de fonctionnement des EMA pour 2015 s'élève à 71 278 € hors masse salariale et à 21 980 € en investissement (artistique, informatique, matériel). Un budget pluriannuel concernant les travaux à réaliser sur le bâtiment a été mis en place. Ainsi, en 2015, une entreprise spécialisée a recouvert par des verrières les salles de musique du 2<sup>ème</sup> étage qui présentaient des fuites importantes. Pour 2016, la somme de 30 000 € a été budgétisée afin de continuer sur les endroits défectueux.

Les commissions qui ont lieu préalablement au conseil d'établissement ont fait ressortir différentes problématiques techniques récurrentes telles que :

Les fuites d'eau, le chauffage, l'isolation des salles. Chaque point a été expliqué et répondu en l'état des solutions envisagées ou en cours de réalisation.

Une autre problématique qui a été soulevée est celle de la baisse des inscriptions, notamment en danse et en arts plastiques. Plusieurs causes ont été identifiées : les problèmes financiers des familles, augmentés cette année par la non réinscription/inscription des élèves dits « endettés », la mise en place des activités sur le temps méridien dans les écoles élémentaires, le compactage obligatoire des heures sur les plannings. Une session supplémentaire d'inscription début octobre a permis de partiellement y remédier. En musique, la fluidité observée cette année dans les inscriptions est un travail initié depuis deux ans sur l'évaluation des besoins réels du nombre d'élèves dans les cours en première année par tranche d'âge. Cela a permis d'être au plus juste de la capacité d'accueil et d'éviter les désagréments de non-affectation.

Un des grands dossiers de cette année au sein des EMA a été l'envoi au Ministère du dossier de reclassement du Conservatoire à rayonnement communal. Ce dossier, composé d'une cinquantaine de documents, comprenait un questionnaire très détaillé des activités du Conservatoire, un ensemble de documents budgétaires, des documents administratifs tels que les conventions de partenariat, les plans des locaux, les documents de communication, les comptes rendus des conseils d'établissement, les comptes rendus des réunions pédagogiques. Il comprenait aussi un document phare : le nouveau projet d'établissement avec le règlement des études, validé au Conseil municipal du 8 octobre 2015.

## Musique

Mr González présente le projet d'établissement et le règlement des études.

**Le projet d'établissement 2015 – 2022** s'inscrit dans la continuité de celui présenté en 2008. Il regroupe le projet pédagogique et le règlement des études.

Une introduction met en relief d'emblée l'aspect pluridisciplinaire dans lequel s'inscrit le Conservatoire au sein des Ecoles Municipales Artistiques. Un premier chapitre est consacré ainsi à la Pépinière et aux particularités de cette discipline, telle qu'elle a été décidée par les directions des trois écoles des EMA.

Le fonctionnement pédagogique du Conservatoire est fondé sur **l'organisation des enseignements par département** ou famille d'instruments. Chaque département développe ainsi une réflexion, un véritable champ de recherche, qui permet d'organiser de façon annuelle des *Rencontres* par familles d'instrument. Ces rencontres ou ensemble de concerts organisés souvent autour d'un thème, permettent le contrôle continu des élèves et visent à intégrer l'évolution de chacun dans la dimension artistique propre aux enseignements.

Un chapitre sur la **pratique d'ensemble** (musique de chambre, orchestre ou ensembles à vent), vient mettre en relief la place centrale de ces disciplines dans l'enseignement. 15 ensembles sont nommés avec une identité et programmation propres. Le développement de chacun de ces ensembles favorise des collaborations telles que celle des classes de flûtes traversières avec le Conservatoire d'Ivry et celui de Choisy, ou celles initiées l'année dernière à propos de l'orchestre du 3<sup>e</sup> cycle. A ces

partages d'enseignement s'ajoutent les activités du département de jazz commun aux Conservatoires d'Ivry et de Vitry.

La **création** a une part très importante dans ce document. Il est dit d'emblée que il est important que l'établissement marque un ancrage net dans la création contemporaine.

**La classe de composition électro-acoustique**, la présence parmi les professeurs de huit compositeurs, les commandes ou actions spécifiques par département, l'atelier de musique mixte ou celui du piano contemporain, l'accueil des ensembles tels que E. Polymorphoses, Ensemble Instant Donné, Ensemble Insolitus..., la création du Festival Claude Helffer et la matière pédagogique destinée aux élèves en CHAM, indiquent cette direction.

Le projet fait également écho du travail réalisé avec la direction Culture et qui permet de croiser, de tisser ou d'imaginer des projets à échelle de la ville (en collaboration avec les différents partenaires culturels de la ville).

Un chapitre *Autres partenaires*, vient expliquer les liens qui nous rapprochent régulièrement ou ponctuellement avec : le Festival d'Automne, La muse en Circuit, l'ONDIF, l'Opéra de Massy, l'Ensemble –XVIII-21, le CNSMDP ou le Conservatoire d'Ivry.

L'implication dans le milieu scolaire est reflétée par le projet pédagogique des CHAM (comprenant 38 élèves avec trois classes de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>) dont l'enseignement régulier est étoffé par un atelier d'écoute et expérimentation, des ateliers d'improvisation, ateliers de percussions africaines et une initiation à l'électroacoustique, mais aussi par des actions ponctuelles (collège Casanova) ou par l'accueil des scolaires sous la forme d'atelier découverte.

**Le règlement des études** a été remanié notamment en ce qui concerne la définition du troisième cycle (CEM), la définition plus affinée des cycles, cursus, hors cursus, cycle d'ensemble (ne nécessitant pas de s'inscrire sur un cours individuel) ou orchestre.

La notion de *Cycle Personnalisé* permet également de donner forme à la façon très diversifiée dont on peut pratiquer la musique dans le Conservatoire.

Mr González évoque cette période de préparation au reclassement ne serait pas complète sans une mention très positive de l'implication des professeurs, sollicités dans l'urgence pour l'élaboration de nouveaux projets par département, et qui ont su répondre de façon à la fois efficace et très étoffé.

Le projet d'établissement et le règlement des études ici mentionnés, réalisés en étroite collaboration avec Elsa Rossignol et avec la direction Culture, a été présenté à Monsieur le Maire, ce qui nous a permis d'en discuter, de commenter le contenu et d'en dégager les ambitions.

En conclusion du projet il a paru important de signaler que les missions du Conservatoire, étayées selon des critères d'exigence artistique et pédagogique, sont au service de la plus haute exigence humaine. C'est en renforçant la qualité du propos pédagogique que sera ouvert un véritable et très large accès à la musique pour tous.

## **BILAN 2014-15**

Soixante concerts reflètent cette année l'évolution des élèves, mais aussi la réflexion pédagogique des professeurs, étayée au travers de thèmes tels que **L'opéra, les tardifs** (faisant référence aux

derniers compositeurs baroques), **1914, Alain Fournier et la musique, Sur les chemins du grand Meaulnes** (spectacle inscrit dans les commémorations 14-18), **Chacun sa voix ! Bach dans tous ses états, Belle danse et morceaux choisis** (en collaboration avec Nathalie Adam), **Guitares et musiques du monde, La petite flûte enchantée, Carnet de route**, (Itinéraire musical de Mozart à Piazzolla), **Bach is Back...** ainsi que « **Le canon** » et **La Variation** (par le département piano), une **évocation de l'Espagne IBERIA** (département chant) ou **les compositeurs de la fin du XIX et du début du XXe** (répertoire choisi par le département des cordes). C'est autour du thème **Lumières de Scandinavie** que le Conservatoire a proposé cette année son concert au Théâtre Jean-Vilar.

A signaler également la rencontre entre les classes d'électroacoustique du Conservatoire Royal de Mons (en Belgique) et celui de Vitry-sur Seine à propos du concert acousmatique réalisé à Gare au Théâtre.

**La troisième édition du Festival Claude Helffer**, est venue enrichir cette programmation, cette année autour de Boulez, Jarrell, Jolas...avec la première version chorégraphiée d'Essaim Crible, par l'ensemble InSolITus et Sébastien Ly, un récital de piano d'Aline Piboule, un concert un concert *Microcosmes* réunissant des élèves de tous les départements du Conservatoire autour de miniatures musicales de Cage, Kurtag, Stockhausen..., et un concert autour de la Sonate n°6 de Tichenko à l'occasion de la sortie du disque de Nicolas Stavy, professeur de musique de chambre, dédié à ce compositeur.

**La chorale Résonances**, dirigée par David Bernard et accueillie depuis quelques années par le Conservatoire en tant qu'association, a intégré dès cette rentrée le conservatoire. Cette décision de commun accord, vient assainir un mode de fonctionnement qui reposait par son historique, sur des ambiguïtés administratives. C'est également, pour David Bernard et pour la direction du conservatoire l'occasion de donner un nouvel élan à cet ensemble.

**Le renforcement des collaborations avec le Conservatoire d'Ivry.** Outre le département commun de Jazz, dont le Tentet, et différents big-band, les deux Conservatoires se sont réunis à propos de la troisième édition d'*A travers flûtes*. Ivry et Vitry sont réunis également à l'occasion des concerts de l'orchestre du 3<sup>e</sup> cycle. C'est suite à cette collaboration que l'orchestre est invité à jouer (concerto pour violoncelle de Schumann) lors de la semaine autour du violoncelle organisé par la ville d'Ivry en 2016.

Alexia Guiomar a été de nouveau sollicitée par le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris pour réaliser **le tutorat** auprès de deux élèves Valentina Ugoshina et Marion Julian. A l'issue de celui-ci, elles ont obtenu le CA dont une des épreuves s'est déroulée dans le Conservatoire ; certains élèves ont également joué au CNSMDP à l'occasion des deux conférences données par Alexia Guiomar au département de la pédagogie.

Le développement dans tous les départements instrumentaux de **contrôles de mi-cycle** permettent de mieux percevoir la progression de chaque élève et d'anticiper la fin de cycle.

### **Nouveaux professeurs**

Mr González précise que l'année **2015** est une **année de stabilisation** après 2 années de renouvellement de l'équipe, en raison des départs retraites et des mutations.

C'est une première année d'enseignement pour Mme Cohen (professeure de piano) et de Mme Steiner (professeur de haut bois) qui ont su par leur travail et leurs collaborations s'inscrire tout au long de cette première année dans les projets du Conservatoire.

## Danse

Madame Van Maerrem commence la réunion en évoquant la transdisciplinarité commencée en 2013 avec le projet pour les trois écoles « Onde choc » d'Odile Azagury puis continuée cette année avec les 50 ans de l'AMDV, vrai déclencheur en matière de rencontres et de partages et les 10 ans des EMA.

Une proposition de résidence à des artistes autres que des chorégraphes a été faite pour qu'élèves et professeurs s'ouvrent sur un autre environnement culturel afin de leur provoquer l'envie de s'intégrer dans des projets « EMA ».

Axel Rogier a proposé, aux élèves adultes de Virginie Delpierre, un travail de construction et de déconstruction autour de son œuvre « TEP ».

Des ateliers musique et danse africaine ont été mis en place pour les travailleurs de l'ESAT en situation de handicap avec Mr Loussakoumou et Mr Mavoula. Mme Rossignol ajoute que malgré que le projet ait été redimensionné avec la participation de ces deux musiciens il s'est quand même arrêté en 2015 pour cause de recherche de financement.

Cette année, une formation en percussions corporelles pour les professeurs a été réalisée.

Claude Sorin est intervenu concernant des installations sonores, des témoignages de danseurs, de chorégraphes sur plusieurs thèmes comme la transmission, la création. La Semaine de la danse (du lundi 4 au mardi 12 avril 2016) aura lieu aux EMA et le spectacle « Entrez dans la danse » (dimanche 19 et 26 juin 2016) au Théâtre Jean-Vilar en collaboration avec le Conservatoire de musique.

Toujours pour décliner cette notion de transdisciplinarité, deux thématiques ont été développées :

**Le jazz et ses prolongements en mettant un point fort sur la danse jazz et la musique jazz**, la richesse de son histoire métissée, de son répertoire, et de son apport dans la danse assez méconnue des élèves et du public car c'est un style de danse qui est rarement programmé dans les théâtres.

- ✓ Ses prolongements avec la danse africaine, le street jazz et le hip-hop mais aussi sa transcription avec les autres disciplines enseignées à l'Académie
- ✓ Résidence du chorégraphe Mr **Petitphar** qui a travaillé avec les classes de Mme Demange, professeure (danse jazz) et présenter, lors de la semaine de la danse, les travaux réalisés par les élèves et la programmation de sa pièce « l'Echappée »

**Le geste théâtral et plastique :**

- ✓ Mme Delpierre, professeure de danse contemporaine, a travaillé sur le répertoire de Pina Bausch (créatrice du style danse théâtre) avec les adultes des ateliers chorégraphiques et les élèves des classes CHAD
- ✓ Travail autour de jeux corporels et vocaux avec Roser et Brigitte sur les textes de Robert Walser auteur du début 20<sup>ème</sup> siècle

## **Partenariats**

Il est nécessaire de revoir les partenariats établis depuis plusieurs années notamment avec la Briqueterie et de se questionner autour des interventions extérieures (« hors les murs ») de l'AMDV. En plus de l'accueil des chorégraphes venant aux EMA donner un atelier, il y a la volonté par le biais

du soutien de la création contemporaine de présenter le travail amateur comme vecteur essentiel à la vie culturelle du territoire. Une des difficultés des écoles amateurs réside dans le fait d'être présent artistiquement dans certains lieux professionnels. Une réflexion est menée conjointement par Mme Piazzon et Mr Robinson pour présenter un projet le 21 mai 2016 à la Briqueterie.

Le projet CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) intégrerait un intervenant extérieur, Mr Verges dans le cours des seniors dispensé par Mme Piazzon (professeure de danse contemporaine). Les seniors (30 participants) sont un public extérieur, les inscriptions se faisant au service Vie Sociale de la mairie.

En ce qui concerne les actions artistiques et culturelles, l'objectif recherché doit amener à ce que l'enfant puisse pratiquer lui-même, faire partager à sa famille, son entourage et à son environnement proche, sa conviction que la culture est source de plaisirs et qu'elle contribue au développement personnel. L'AMDV a acheté 60 places au Théâtre Jean-Vilar où se produisait la création de Mr Boussouf (professeur de hip-hop) afin de permettre à un plus grand nombre d'adolescents d'aller voir des spectacles. Cette expérience sera renouvelée en avril 2016 pour le spectacle « Réversible » de Bouziane Bouteldja (chorégraphe). Celui-ci interviendra aux EMA en présentant son parcours professionnel aux élèves.

### **Rayonnement de l'AMDV**

Le projet TryËma (groupe de jeunes danseurs amateurs) et le voyage à Rio (juillet 2015) ont permis de créer des ambitions au sein de l'AMDV, de mettre en place des travaux chorégraphiques d'élèves avec convention de prêts de studios. Ce projet a été programmé une journée durant la Semaine de la danse. Mme Van Maerrem remercie Mme Piazzon et Mme Marteau pour leur collaboration sur ce séjour très positif. Le groupe TryËma doit continuer à être aidé plus particulièrement sur le plan administratif (un relais sera effectué ultérieurement par le biais du Théâtre Jean-Vilar).

### **Perspectives**

Un atelier de recherche artistique « Arts de la scène » en miroir au projet TryËma, sera créé pour des jeunes de plus de 15 ans. Celui-ci correspondra à un espace de pratique libre qui ne se fera pas dans le cadre d'un enseignement, et sera dédié à la création, aux rencontres et à la confrontation. Il pourra permettre à des adolescents de s'engager dans une expérience artistique et solidaire, en collaboration avec la musique et les arts plastiques. Il faudra réfléchir à la possibilité d'une tarification applicable à cet atelier.

Cela pourrait être une réponse pour pallier au fait qu'il n'y a pas de 3<sup>ème</sup> cycle dans le cursus. Les adolescents et adultes se retrouvent dans les mêmes cours, on s'aperçoit qu'il démissionne rapidement.

### **Arts plastiques**

Mme Milon fait référence au compte-rendu lors de la commission de l'école d'arts plastiques qui s'est tenue le 4 novembre dernier pour le bilan au plan de la pédagogie, des projets et des partenariats, sur la période scolaire 2014/15.

Mme Milon approuve totalement les propos de Mme Van Maerrem : une nouvelle manière de faire école à trois s'est désormais mise en place. La journée anniversaire des 10 ans des EMA (le samedi 5

décembre) en donne une image. Travailler ensemble, Conservatoire de musique, Académie de danse et Ecole d'arts plastiques, ne se limite pas aux seuls projets ponctuels sur lesquels peuvent se retrouver les trois écoles, mais fonde la nature et la dynamique mêmes de chacune de celles-ci. Le projet évoqué par Mme Van Maerrem sous l'intitulé provisoire des « arts de la scène » est au cœur de cette dynamique nouvelle.

Pour l'école d'arts plastiques, il sous-tend également à une autre problématique : celle de l'adresse au public adolescent, ce qui fait défaut actuellement à l'école d'arts plastiques. C'est pour cela qu'une perte d'élèves a été enregistrée. En effet, les adolescents n'arrivent pas à se retrouver dans l'offre proposée.

Mme Milon constate deux cassures, liées à la perte d'élèves - en terme d'inscription - : la première au moment du passage de l'élémentaire au collège, la seconde au moment de celui du collège au lycée. Ce projet « arts de la scène » sera donc un des axes de travail.

Afin de repenser le projet d'école de l'école d'arts plastiques (deuxième axe de travail) une réflexion collégiale a commencé en juillet dernier avec toute l'équipe des enseignants. D'autres réunions vont suivre et devraient permettre d'aboutir à l'écriture d'un projet renouvelé en mars/avril pour une mise en œuvre dès la rentrée 2016/2017.

Mme Milon précise que les enseignants sont revenus sur une question importante, qui était à l'origine de son recrutement, celle d'une classe préparatoire.

Michel Blazy explique que les adolescents arrétant les cours aux EMA cherchent le plus souvent une école pour préparer une école supérieure d'art. Ils sont en recherche d'une formation plus poussée que les cours dispensés aux EMA. Il faudrait proposer une autre perspective, trouver d'autres modalités. En effet, des préparations sont proposées par les Arts décors et les Beaux-arts mais celles-ci sont très onéreuses, environ 8000 €.

Monsieur Tzinmann pense qu'il faudrait reposer les bases d'une structuration multiple et trouver une alternative de pré-préparation.

Mme Milon ajoute que le cycle intégré a essayé de répondre à cette attente car il disposait de professeurs compétents, un temps d'enseignement assez ample pour une pratique amateur. Il devait donc permettre aux jeunes gens de se diriger vers une école d'arts. Cependant, malgré ces moyens mis en œuvre peu d'élèves ont fréquenté les cours, c'est pour cela qu'il faudrait trouver d'autres modalités.

Mr Blazy souligne qu'il faudrait aussi travailler avec les enseignants des collèges car ils ont une méconnaissance des métiers artistiques et dissuadent les élèves de se diriger vers ses filières en raison d'une prétendue absence de débouchés. A l'avenir, l'école d'arts plastiques se mobilisera de plus en plus vers des actions extérieures.

Mr Tzinmann approuve tous les programmes dans le sens de la classe préparatoire. Il est en attente de projets, plus explicites. Il pense aussi qu'il faudra trouver une alternative et chiffrer le budget nécessaire inhérent à ce projet.

Mme Milon explique qu'avec les moyens actuels, il est difficile de proposer une classe préparatoire

car cela nécessite 25 à 29 heures de cours hebdomadaires (pour une période assez courte de septembre à mars). Ce qui absorberait une trop grande partie des heures totales d'enseignement dédiés aux arts plastiques.

Cependant il n'y a pas que ce schéma envisageable, une alternative pourrait être mise en place. Un projet devrait être présenté courant mars avril 2016 à la direction Culture et aux élus.

La possibilité et la faisabilité d'un tel dispositif (légitime sur le territoire de Vitry lorsque l'on évoque la question de l'avenir des jeunes vitriots) seront évaluées.

Un troisième grand axe de travail cette année se situe dans la suite de la Saison Burlesque. Cette saison, lancée par la journée anniversaire des 10 ans des EMA et qui se poursuivra jusqu'en juin prochain, à l'initiative de l'école d'arts plastiques, a une double finalité : d'une part pour les élèves qui travaillent sur cette thématique, de trouver des échos, possibles référents et rebonds, à travers d'autres champs artistiques, et d'autre part de créer une synergie à l'échelle de la ville, identifiée et identifiable, en amenant les publics à circuler d'un équipement à un autre. Chacun des partenaires de l'école a réagi de manière très positive et enthousiaste à cette proposition de travail. Une nouvelle thématique de programmation pour l'année 2016/17 sera proposée et tournera autour du vivant, de la plante. Chaque thème oriente les choix, les artistes, ainsi que les expositions s'y référant.

Mme Milon détaille le quatrième axe de travail : reconfigurer les partenariats avec l'Education nationale. Le cadre d'une résidence territoriale d'artiste en milieu scolaire a été choisi pour trouver une alternative aux classes CHAPP menées avec le Collège Gustave Monod durant 5 ans et engager un partenariat avec le Collège Jules Vallès et les écoles élémentaires Blaise Pascal et Anatole France. Cette résidence avec Lisa Sartorio n'a pu être réalisée. Le Ministère de la Culture/Drac Ile de France a consenti au report du projet ainsi que de sa subvention sur l'année 2015/16. Depuis la dernière rentrée, un nouveau partenariat avec le Collège Jean Perrin a été engagé.

Qu'il s'agisse de la résidence d'artiste et du projet avec Jean Perrin, le partenariat mené avec la Galerie municipale Jean Collet et le MAC VAL se poursuit afin que toute approche pratique s'adosse à une pratique du regard.

La mise en place de petits modules d'ateliers à destination d'enfants de CM1, au sein des écoles, dès le mois de février 2016 est aussi souhaitée.

Monsieur Kennedy explique que le bilan d'activité met en exergue la manière dont s'est déroulée la journée anniversaire des EMA.

Celle-ci a valorisé les enseignements qui y sont dispensés avec une originalité exceptionnelle. Ce chemin s'est fait en travaillant et en se confrontant avec la volonté de progresser tout en respectant la spécificité de chacun. L'événement représente une photographie de la pluralité des projets qui sont organisés. Ce moment très particulier donne une image des multiples activités (étude, création, rapport aux autres disciplines). Cela a permis de voir le rayonnement de l'établissement ainsi que son ouverture sur des partenariats multiples. Le nombre important d'inscrits (1300 élèves) traduit l'intérêt des vitriots en matière culturelle.

Le travail effectué sur le handicap montre l'intérêt que porte l'académie de danse sur ce sujet et

s'inscrit dans l'implication que porte la ville sur cette question en matière d'habitat et de voirie. C'est aussi un travail mené parallèlement avec les associations.

Mr Kennedy insiste sur le public non inscrit aux EMA qui est très important. Ce point serait à valoriser par un travail de communication et de conviction à faire au sein du Conseil municipal.

Mme Milon ajoute qu'une délégation d'élus a été reçue en 2014 pour présenter l'équipement et le travail dispensé.

Mr Tzinmann note que la culture n'est pas innée, il faut la transmettre et qu'elle soit accessible y compris à l'ensemble des jeunes de cette ville. Monsieur Gonzalez ajoute que lorsque le Conservatoire était situé au foyer culturel de la Heunière cet objectif était déjà appliqué avec des activités denses, un nombre d'inscrits important et avec des moyens limités au niveau de la communication. Mr Posnic précise que chaque responsable d'équipement le régule parfaitement, les EMA sont les garants mais une nouvelle logique de partenariat et de transversalité s'est mise en place et que le public suivra cette logique.

Mr Kennedy pense que ce qui est actuellement effectué correspond à ce qu'il aimerait faire valoir dans la politique culturelle de la ville. Mais le contexte est difficile, il y a des raisons politiques, c'est pour cela qu'il faut s'appuyer sur des valeurs, donner du sens, face à des réalités contraignantes financières. Le budget total de la ville est de 200 millions d'euros. Afin d'avoir un budget en équilibre en 2016, six millions d'euros d'économie sont nécessaires. Il y aura des choix stratégiques qui n'auront pas d'incidence sur le budget de la culture. Mr Tzinmann ajoute que la limitation budgétaire ne doit pas être un frein pour de beaux projets argumentés, il est toujours possible de sortir de ce cadre et de retrouver des modalités de financement.

Mr Kennedy informe qu'une pétition a été portée au Sénat le 15 décembre de façon à ce que les dotations de l'Etat soient maintenues.

Mme Rossignol remercie l'ensemble des participants.

Fin de la réunion 21h45.